

Ouverture d un faux compte meetic

Par zomzomette, le 10/10/2014 à 10:58

Bonjour,

J'ai commis une tres tres grave erreur j ai ouvert un faux compte meetic au nom de mon amant avec sa photo son nom(je l ai fait pour montrer a sa femme qu il a trompe) elle l a vu et lui a decider de porter plainte pour ursurpation d identité je n ai jamais utiliser le compte pour discuter avec d autres personne rien dit de choquant non plus je ne me suis jamais servi du compte je l ai juste ouvert et la j ai tout supprimer je voulais savoir ce que je risque je n ai vraiment pas réfléchi surtout que je me suis un peu vengée car je venais d apprendre que mon mari m avait tromper

je dis mon amant mais nous n avons qu echanger des sms et on s est vu 2 fois mais je voulais pas aller plus loin c est pour ça que je vous demande de l aide je sais ce que j ai fait c est mal donc je demande pas a etre juger en mal par vous j ai déjà était condanmer en 2009 a 1 mois de sursis je voulais savoir si j allais faire de la prison au cas ou j etais condanmer pour cette affaire car je crois que pendant 5 ans sans faire de betises c est effacer

Merci.